



L'USINE À CHAPEAUX

2024 / 2025

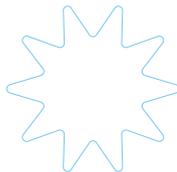
GUIDE DES STUDIOS

DE L'USINE À CHAPEAUX

MATÉRIEL

GRAND STUDIO 40M²

- * **1 BATTERIE** Gretsch Catalina Mapple + 4 pieds perches (sans cymbales) + 1 pied de charley
- * **1 AMPLI BASSE** Ashdown (tête MAG 300 EVO II + baffle Ashdown 8x10)
- * **1 TÊTE D'AMPLI** GUITARE Bugera 333
- * **1 TÊTE D'AMPLI** Blackstar serie one 100
- * **1 TÊTE D'AMPLI GUITARE** Peavey 6505
- * **2 BAFFLES** Marshall pan coupé 1960A
- * **1 SONO** (console Yamaha MG 20XU + ampli Yamaha P3500S + 2 enceintes Yamaha C115V) 1 RETOUR Powerworks
- * **4 MICROS SM 58** (+ pieds + pincés + câbles)
- * **1 stand** pour clavier, **3 stands** pour guitare/basse
- * **1 platine** CD



LOCATION

cymbales : 2€ / répétition
câble jack : 1€ / répétition

PETIT STUDIO 30M²

- * **1 BATTERIE** Yamaha Stage Custom + 4 pieds perches (sans cymbales) + 1 pied de charley
- * **1 AMPLI BASSE COMBO** Hartke HCV VX2510
- * **3 AMPLIS GUITARE COMBO**
(2 Peavey Bandit 112 et 1 Blackstar HT Venue stage 60)
- * **1 TÊTE D'AMPLI GUITARE** Orange Supercrush 100
- * **1 TÊTE D'AMPLI GUITARE** Randall KH-1200
- * **2 BAFFLES** Marshall pan coupé 1960A
- * **1 SONO** (console Yamaha MG16XU + Ampli GX Series QSC + enceintes)
- * **4 MICROS SM 58** (+ pieds + pincés + câbles)
- * **1 stand** pour clavier, **3 stands** pour guitare/basse
- * **1 platine** CD



NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE

Police Nationale **17** / Pompiers **18** / SAMU **15**

Clément PRAUD-RIVIÈRE,
directeur de l'Usine à Chapeaux **06 02 55 77 93**



FONCTIONNEMENT DES STUDIOS

Les inscriptions se font début septembre lors de réunions d'attribution des créneaux. La priorité est donnée aux groupes déjà inscrits l'année précédente afin d'assurer un suivi des groupes sur plusieurs années. Puis vient le tour des nouveaux groupes.

Avant la 1^{re} répétition, tous les musiciens du groupe doivent impérativement s'être acquittés de leurs adhésion et cotisation individuelles auprès du pôle Ateliers.

Les créneaux fixes sont de 3 h par semaine pour la saison en cours (septembre à juillet). Possibilité occasionnelle de prendre des répétitions en plus (dans la limite des créneaux disponibles) sans frais supplémentaires.

ACCOMPAGNEMENT

Les studios proposent un panel de formations pour accompagner les musiciens dans la pratique des musiques actuelles (voir avec les régisseurs).

La prévention auditive est au coeur de notre travail d'accompagnement, nous participons à la campagne Agi'Son et mettons à disposition des bouchons d'oreilles, proposons des audiogrammes de dépistage et des fabrications de bouchons d'oreilles moulés (de haute qualité).

Un entretien en début d'année avec les régisseurs permet de définir votre projet et vos besoins en formation pour l'année.

Des fiches d'état des studios sont disponibles, vous devez impérativement en remplir une en quittant le local.

En cas d'absence des régisseurs, ces fiches sont à remettre, pour le petit studio, dans la boîte à clefs (située rue Gambetta) et pour le grand studio, dans la boîte rouge (située à l'entrée du grand studio).

Cela permet de gérer correctement le matériel des studios, et de répondre au mieux à vos attentes.

Pour tout renseignement concernant les studios, n'hésitez pas à demander conseil aux régisseurs. Ils sont là pour vous informer et vous conseiller.

CONSEIL DES MUSICIENS

Le Conseil des Musiciens représente les adhérents des studios au sein de l'Usine à Chapeaux. Ses membres sont choisis en début d'année lors de la soirée d'élection où tous les groupes doivent être présents (au moins un membre de chaque groupe).

Bénévoles, ils sont associés à la gestion globale des studios. Ils participent aux décisions concernant le fonctionnement des locaux : règlement intérieur, investissements...

Ils proposent et organisent les rendez-vous des studios autour des musiques actuelles : bœufs, festival des studios, soirée tribune ou encore des ateliers et formations pour les musiciens des studios.

Les réunions ont lieu environ une fois par mois et selon les projets, par groupes de travail.

€ TARIFS

Caution par groupe

✳️ **Petit studio 250€**

✳️ **Grand studio 400 €**

Cotisation à l'année par musicien

✳️ **Adhésion individuelle**

à l'Usine à Chapeaux obligatoire de **15€**

✳️ **Petit studio 62,15€ à 113€**

(selon quotient familial)

✳️ **Grand studio 93,50€ à 170€**

(selon quotient familial)

i INFORMATIONS

Règles et coutumes

Les locaux sont non fumeurs.

On ne mange pas dans les studios & on n'y boit que de l'eau !

(Les frites et le coca, ça colle dans les amplis.)

L'alcool est interdit dans l'enceinte de l'Usine à Chapeaux.

Pour un bon entretien des lieux et du matériel, nous vous demandons de remplir la fiche d'état du studio après chaque répétition.

3 fiches non remplies = 1 répétition en moins !

Vous pouvez venir répéter en plus de votre créneau dans la limite des créneaux disponibles. C'est surtout pour cela que nous vous demandons de prévenir le régisseur en cas d'absence.

3 absences sans prévenir = une perte de priorité !

En fin d'année la remise des clefs des studios aux régisseurs est impérative.

Clefs non rendues = perte de priorité !

Clefs perdues = coût pris sur la caution !



MUSICIEN INVITÉ

Pour un invité musicien ponctuel

celui-ci aura droit à deux séances gratuites seulement s'il est déjà adhérent à l'association, si le musicien souhaite continuer avec le groupe, il devra alors payer le montant de la cotisation après avoir fait ses deux séances d'essai.

Concernant l'essai d'un nouveau musicien qui n'est pas adhérent à l'association :

Soit il prend une adhésion à l'association de 15€ auprès du régisseur ou à l'accueil et il aura droit à deux répétitions dans les deux semaines suivant sa date d'adhésion (renouvelable une fois par saison pour la même somme).

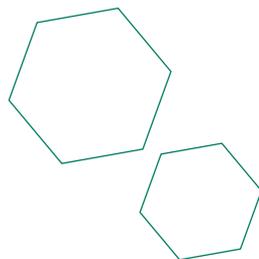
Soit il prend un forfait de 20€ pour deux répétitions, renouvelable une fois par saison pour la même somme. Le musicien souhaitant continuer avec le groupe devra alors payer le montant de la cotisation pour revenir répéter.

En revanche, si le musicien a la volonté d'arrêter, **il doit alors le signaler auprès du régisseur au plus tard durant la 2ème semaine d'activité suivant sa date d'adhésion ou de paiement du forfait**, le montant encaissé restera tout de même acquis à l'association.

Les invités sont sous la responsabilité du groupe (chèque de caution).

FERMETURE DES PORTES

Pour le respect des autres activités et la sécurité du matériel, pensez à bien fermer les portes dès que vous entrez et sortez (même pour quelques minutes). **Grand studio** : le sas et la porte du studio. **Petit studio** : l'escalier et la porte du studio.



RESPECT DU MATÉRIEL

✳ SONOS/CONSOLES

- ✳ Ne jamais brancher un câble XLR (câble micro) et un câble jack sur la même tranche.
- ✳ Ne jamais être dans le rouge sur les diodes master.
- ✳ Ne jamais rien brancher dans les jacks « INS ».
- ✳ Et surtout, toujours éteindre l'ampli sono avant d'éteindre la console son.

✳ BATTERIE

Pour la durabilité du matériel et pour le respect des musiciens, vous devez :

- ✳ Fermer (dévisser) le Charley et désenclencher le timbre de la caisse claire quand vous quittez le local.
- ✳ Ne jamais taper sur les cymbales sans mousses et attaches papillon.
- ✳ Les serrages de batterie sont à effectuer avec délicatesse.



LIEU

L'Usine à Chapeaux
32, rue Gambetta 78120 Rambouillet

CONTACT

Jean Duprat
régisseur studio,
chargé d'accompagnement
des pratiques amateurs

01 30 88 89 07
studio@usineachapeaux.fr